

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 301

Nachruf: Mme Marie Du Pasquier

Autor: E.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Femme pour la Concorde internationale: Clara Guthrie d'ARCIS. — Pour la Société suisse des Horticultrices: S. GAUDAT. — Pour la Ligue des Femmes suisses contre l'alcoolisme: B. ROBERT. — Pour le Parti socialiste suisse: E.-Paul GRABER, conseiller national. — Pour la Grande Loge suisse de l'Ordre des Bons-Templiers: Dr. TANNER, Dr. JOOS. — Pour le Parti communiste suisse: Dr. WIESER. — Pour l'Association suisse du Personnel des Services publics: F. ZIMMERMANN. — Pour la Fédération évangélique des Ouvriers et Employés: Dr. DEBERNARDI, Louise Joss. — Union syndicale suisse.

Jos. ALBISSER, juge au Tribunal fédéral des Assurances (Lucerne). — Ad. VON ARX, conseiller national (Olten). — Marie BEELI (Davos). — J. BRATSCHI, conseiller national (Berne). — Ch. BURKLIN, député, ancien conseiller aux Etats (Genève). — H. DURENMATT, conseiller d'Etat (Berne). — Prof. A. EGGER (Zurich). — H. EUGSTER-ZUST, conseiller national (Speicher). — F. EYMANN, conseiller national (La Chaux-de-Fonds). — GÖTTISHEIM, ancien conseiller national (Bâle). — P. DE GREYERZ, notaire (Berne). — Prof. E. HAUG, directeur de l'Ecole cantonale (Schaffhouse). — O. HÖPPLI, conseiller national (Frauenfeld). — Hans ITTEN, président du Tribunal (Interlaken). — Paul KAEGI, directeur de l'Office des Tutelles (Schaffhouse). — J. LEJENGERER, directeur de l'Office des Tutelles (Berne). — N. LIEB-GRAF (Neuhausen). — Dr. A. MEYER, landamann (Zoug). — Martin NAEF, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats (Genève). — Albert OERI, député (Bâle). — John ROCHAIX, conseiller national (Genève). — Hans ROTH, conseiller national (Interlaken). — M. SIBERROTH, avocat (Davos). — A. SCHMID, conseiller national (Aarau). — Dr. F. SCHWYZER (Kastanienbaum, Lucerne). — J. WAEBER, président du groupe féminin du parti radical. — E. ZELI, ancien conseiller national (Bellinzona).

Ont signé cet appel:

Ernest BOVET-DAVID, secrétaire général de l'Association suisse pour la Société des Nations (Lausanne). — K.-A. BRODBECK, juge fédéral (Lausanne). — G. CANAVASCINI, conseiller d'Etat (Lugano). — T. COMBE, journaliste (Les Brenets, Neuchâtel). — Dr. Karl DOEPFNER (Lucerne). — M. DOMENIG, pasteur (Davos). — Mme E. VON ERLACH (Gersau). — GALLMANN, conseiller national (Zoug). — J. HUBER, conseiller national (Saint-Gall). — J. HALLAUER, pasteur (Schaffhouse). — HARDMEIER, conseiller national (Uster). — K. KILLER, conseiller national (Baden). — KLÖTI, conseiller national (Zurich). — G. LEUCH, juge fédéral (Lausanne). — Dr. LIENGME (Vaudmarcus). — Lucien MERCIER, conseiller national (Lausanne). — Aloïs DE MEURON, ancien conseiller national (Lausanne). — Oskar MILLER, industriel (Biberist). — P. PETTAVEL, ancien pasteur (La Chaux-de-Fonds). — A. PIAGET, archiviste d'Etat (Neuchâtel). — H. PERRET, conseiller national (Le Locle). — E. REINHARD, ancien conseiller national (Berne). — Prof. ROHN (Zurich). — Dr. SEMADENI (Davos). — J. SCHMID, conseiller national (Aarau). — I. STAHELIN, présidente de l'Union des Femmes de Thurgovie (Frauenfeld). — A. STIFFLER (Davos). — Prof. TANNER, président de la Nouvelle Société Helvétique (Schaffhouse). — Mme Tanner (Frauenfeld). — R. TRUEB, pasteur (Ennenda). — Dr. WARTENWEILER (Frauenfeld). — WATTEMHOFER, ancien conseiller national (Schwyz). — L. VON WYSS (Schwyz). — J. ZAECH, député (Saint-Gall). — Z'GRAGGEN, juge fédéral (Lausanne).

IN MEMORIAM

M^{lle} Alice FAVRE

M^{lle} Alice Favre, qui vient de mourir subitement à Genève à l'âge de 78 ans, était une personnalité trop indépendante d'idées, trop éprise de liberté d'action et de pensée, pour ne pas être aussi féministe. « J'ai été féministe avant la lettre, écrivait-elle dans le petit volume, *Pensées sur la vie*, qu'elle a publié en 1924, et dont il a été rendu compte ici même, et jusqu'au vote inclusivement. Non que je croie qu'il amènera l'âge d'or, mais uniquement par conviction que c'est juste, et que le contraire est une habitude qui sent son Moyen Age. S'il est encore des hésitants, c'est surtout parce que les femmes n'y tiennent pas assez... Le vote pour tous est la consécration du principe de l'égalité des sexes et non de leur conformité... Tout en s'occupant des mêmes choses que l'homme, la femme le fait d'une autre manière et avec d'autres moyens. Les hommes gagneront à trouver d'autres points de vue chez les femmes, ce qui leur a trop souvent manqué. »

Et, en effet, rompant avec les préjugés conventionnels de son temps et de son milieu, elle fut un membre zélé de nos Sociétés féministes, de l'Association genevoise pour le Suffrage notamment,

dont elle suivit les séances avec un vif intérêt tant que le lui permit l'état de sa santé; une abonnée fidèle de notre journal, sur lequel elle aimait parfois à exprimer son jugement, critique ou éloge, par un appel téléphonique, et qu'elle avait à cœur de faire connaître, l'envoyant à des amis à l'étranger. Bien souvent aussi, elle participa aux Assemblées générales de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, où elle représentait la Croix-Rouge genevoise (et si cette Section de la Croix-Rouge suisse est la seule, croyons-nous, à être affiliée à notre Conseil national des Femmes suisses, c'est certainement à M^{lle} Alice Favre qu'on le doit); et elle facilita à notre mouvement bien des efforts: nous n'oublions pas, en effet, que lors de notre première campagne suffragiste à Genève en 1914, en faveur de l'électorat des femmes aux tribunaux de prud'hommes, elle mit deux jours durant son auto et son chauffeur à notre disposition pour que nous puissions aller, avant la votation populaire, coller des affiches dans toute la campagne genevoise!

Mais si elle était féministe de pensées, de sentiments, d'action, elle le fut aussi par son travail à la Croix-Rouge. La Croix-Rouge: c'était là que se concentrèrent ses intérêts les plus vifs et ses affections les plus profondes, et le drapeau battant la croix de Genève qui, suivant son désir, enveloppa son cercueil de ses plis, avait sa place toute marquée à ses obsèques. Toute jeune encore, en 1864, elle avait pu assister, grâce au milieu cultivé et intellectuel auquel elle appartenait, à quelques-unes des réunions historiques au cours desquelles fut signée la Convention de Genève, et il lui en était resté une impression ineffaçable. Dès 1889, elle fit partie d'un Comité de dames de la Croix-Rouge, qu'elle présida ensuite, pour devenir en 1914, et pendant six ans, présidente de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse: la seule femme, sauf erreur, qui ait occupé un poste de cet ordre en Suisse. Et elle ne l'occupa pas en dilettante, mais avec zèle, intelligence et fermeté, ne se contentant pas de fonder des réunions de couture, mais contribuant à la création d'institutions de plus haute portée, comme le home d'infirmières ou le dispensaire d'hygiène sociale; et aussi donnant sans compter son temps et sa peine, malgré son âge, malgré sa santé, lors des tragiques années qui virent dans notre gare tant de lamentables passages d'internés, d'évacués et de grands blessés. Tout ceci n'est-il pas du vrai et du bon féminisme? qui réalise de la sorte « cet enrichissement du travail en commun qui est celui de l'avenir », dont elle parlait aussi dans ses *Pensées*?

Nature très indépendante, nous l'avons dit, elle ne se laissa pas enfermer dans les contraintes de conventions sociales, choisissant ses amis où bon lui semblait, ses relations là où il lui plaisait. Et cette indépendance, cette sincérité de pensées, elle l'a aussi apportée dans sa vie intérieure, très personnelle, comme en ont témoigné, après ses *Pensées sur la vie*, les instructions précises et très larges à la fois laissées pour ceux qui célébreraient sa mémoire. Elle avait aussi des goûts artistiques très vifs, en beaux-arts comme en musique, ayant été autrefois une pianiste remarquable, et ayant conservé jusqu'à la fin l'amour des belles choses et le désir d'aider les artistes, puisqu'elle est morte présidente honoraire, après avoir été longtemps présidente en fonction, de la Société mutuelle artistique.

Personnalité peu banale et caractéristique, richement douée, d'un esprit vif et ouvert, M^{lle} Alice Favre est partie emportant les regrets de tous ceux qui ont collaboré avec elle à un titre ou à un autre. Ayant été parmi ceux-là, ayant souvent reçu d'elle, avec des témoignages de sympathie, des encouragements pour les causes que nous défendions, nous nous inclinons à notre tour devant sa tombe, en assurant les siens de notre vive sympathie. E. Gn.

M^{me} Marie DU PASQUIER

Le 5 février s'est éteinte, dans sa 83^{me} année, M^{me} Marie du Pasquier, présidente du Groupe suffragiste de Colombier. Son grand âge ne l'avait pas empêchée, quinze jours auparavant, de prendre part, à Neuchâtel, à la fondation du Comité cantonal pour la pétition suisse. C'est dire qu'elle a donné jusqu'au bout l'exemple de la vaillance et de la fidélité. Et elle était la bonté même; la bonté souriante et agissante: c'est sa pitié pour les victimes de l'alcoolisme qui avait fait d'elle une féministe fervente. Les suffragistes neuchâteloises n'ont pas oublié leur assemblée cantonale de 1926, à Colombier, où elles eurent la surprise d'arriver dans une grande salle presque comble: c'est que, les jours précédents, M^{me} Du Pasquier elle-même, appuyée sur un bras plus jeune, avait fait la tournée du village et des environs pour annoncer et recommander la

conférence. Qui aurait pu résister à une insistance si touchante? Elle s'est fait chérir de tous ceux qui l'ont approchée; mais peut-être ne se doutait-elle pas, dans sa grande modestie, de l'admiration qu'elle leur inspirait, et dont nous déposons ici le témoignage ému.

E. P.

Le XI^e Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes

(Berlin, 17-23 juin 1929.)

Les nouvelles que nous recevons, tant de Londres, c'est-à-dire du siège de l'Alliance, que de Berlin, où les organisations féministes sont activement à l'œuvre, prouvent que rien n'est négligé pour faire de ce XI^e Congrès une manifestation de tout premier ordre, digne en tous points de celles qui l'ont précédé. On compte sur un afflux considérable de déléguées et de congressistes, pour lesquelles une Commission spéciale s'occupe déjà de chercher des logements dans des hôtels, des pensions, et chez des particuliers. Un bon nombre de familles de Berlin se sont déjà inscrites pour offrir une hospitalité gratuite à des femmes de tous pays.

Les féministes allemandes ont réussi à constituer un vaste Comité de réception, qui comprend des femmes de tous les milieux, exerçant des professions diverses, et appartenant à tous les partis. La présidente d'honneur en est la femme du Chancelier du Reich, Mme Hermann Muller. Mmes Gertrud Bäumer, députée et conseillère ministérielle; Anna Boss, femme du bourgmestre de Berlin; Louise Ebert, veuve du premier Président du Reich républicain; Hedwig Heyl, Katharina de Khardoff; Helene Lange, la vénérable féministe, dont les 80 ans ont été célébrés dernièrement; Loebe, femme du Président du Reichstag; Else Matz, députée; Alice Salomon; von Schubert; Stresemann, femme du ministre des Affaires étrangères; Marianne Weber; Agnes von Zahn-Harnack, présidente de l'Association des Femmes universitaires, siègent dans ce Comité, duquel font encore partie des femmes de ministres, d'industriels et de financiers en vue, des femmes députées de différents partis, les présidentes de grandes Associations féminines, etc., etc. Si bien que la base de ce Congrès est extrêmement large, et que celui-ci aura lieu dans une atmosphère générale de sympathie et d'intérêt.

En plus de ce Comité au caractère surtout représentatif, d'autres Comités sont au travail. L'un se préoccupe spécialement de montrer aux congressistes les œuvres sociales les plus caractéristiques et les mieux organisées de la capitale, et l'on espère que beaucoup parmi les visiteuses pourront passer à Berlin quelques jours avant le Congrès: les 13, 14 et 15 juin, par exemple, sont déjà réservés pour des visites à différentes institutions, homes, écoles, etc. Le 15 juin, la plupart des organisations féminines organisent des thés et des réceptions dans leurs bureaux, et le dimanche 16 sera entièrement réservé aux promenades, de façon à permettre aux visiteuses de faire provision de forces pour les journées fatigantes du Congrès. Des excursions en auto seront organisées durant l'après-midi, dans les bois semés de lacs qui entourent Berlin, et qui sont délicieux à ce moment de l'année. Des visites sont prévues également dans des centres artistiques; une représentation de gala à l'Opéra est chose assurée, et d'ailleurs, à cette époque, la saison musicale de Berlin (théâtres et concerts) bat son plein.

Un autre Comité se compose de femmes appartenant à la presse de toutes tendances, presse quotidienne, revues, etc., dont le concours sera inappréciable pour faire connaître le Congrès. Les organisations professionnelles s'intéressent aussi vivement à celui-ci, et demandent dès maintenant aux femmes pratiquant une profession de leur réserver du temps, afin de pouvoir rencontrer des collègues et des confrères dans des réunions familières et des invitations particulières, dont un grand nombre est prévu. Enfin, le trait caractéristique de ce Congrès sera la participation de la jeunesse. L'idée est charmante, puisque en célébrant ses vingt-cinq ans, l'Alliance atteint à la maturité de l'âge, et que de cette façon elle reprendra contact avec

toute une jeunesse féminine, désireuse de nouer des relations internationales, désireuse de s'initier aux grands problèmes pour lesquels nous avons combattu et devons combattre encore. Un Comité spécial de jeunes a été formé, qui adresse une chaleureuse invitation à la jeunesse féminine et féministe de tous les pays à se rendre à Berlin. Des facilités sont prévues en matière de logements, de réceptions, de promenades, de visites d'œuvres sociales, et un grand feu de la Saint-Jean unira tous les âges et toutes les nations autour de l'idéal commun, dont les jeunes sont prêtes à reprendre le flambeau.

Les séances plénières du Congrès auront presque toutes lieu dans les magnifiques Salles des Fêtes de la Place de la République, dont l'excellente acoustique et la disposition pratique faciliteront assurément beaucoup les travaux. (Les déléguées auront des tables pour déposer leurs papiers, ce qui, depuis que l'Alliance existe, a toujours été réclamé en vain à chaque Congrès!) Les Salles des Fêtes, familièrement appelées Salles Kroll à Berlin, sont admirablement situées, en plein Tiergarten, dont la verdure et les pelouses seront exquises aux yeux en ces journées de juin, et exactement en face du Reichstag, ce qui nous donnera l'impression de traiter de puissance à puissance avec les législateurs. Les autres séances, et notamment toutes les séances de Commissions, se tiendront dans le vaste et très confortable Hôtel Kaiserhof, qui a immédiatement mis à la disposition de l'Alliance de spacieux locaux où le travail sera beaucoup facilité. C'est également au Kaiserhof que sera installé le Secrétariat du Congrès dès le 27 mai.

Et pour toutes celles auxquelles ces détails auront mis l'eau à la bouche, rappelons que, si seule l'Association suisse pour le Suffrage féminin a le droit de nommer des déléguées officielles à ce Congrès, toutes les congressistes, toutes les journalistes, seront cordialement bienvenues, et moyennant le paiement d'une modique cotisation de 6 marks, pourront suivre toutes les séances et profiter de cette occasion unique de connaître à la fois la nouvelle Allemagne et les féministes de 43 pays à travers le monde. On peut s'inscrire au siège de l'Alliance, 190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. 1, où l'on fournira tous les renseignements désirés sur le Congrès, alors que pour des questions pratiques, logements, etc., etc., on est prié de s'adresser au bureau de Berlin, que dirige Frau E. Wex, Ansbacherstrasse, 4, Berlin, W. 50. (Adresse téléphonique: Staatsburgerin, Berlin.)

E. Gd.

De-ci, De-là...

Les finances de la Saffa.

Une bonne nouvelle, que l'on espérait, mais sur laquelle il n'avait pas encore été possible d'articuler rien de précis, vient d'arriver à tous les souscripteurs de parts de garantie de la Saffa: ces parts sont *intégralement remboursées*. Soit 400.000 francs représentant 16.000 parts de garantie. C'est un magnifique résultat dont on ne sait pas qui on doit surtout féliciter, des organisatrices qui ont su si bien employer cet argent, ou des financières qui ont su manœuvrer avec tant d'habileté pour que ce capital considérable puisse être retourné intact à ses donateurs. Prétendra-t-on encore dans certains milieux que les femmes n'ont pas le sens des affaires?

Le remboursement de ces parts aura lieu, à raison de 25 fr. par part et contre remise de celles-ci, d'ici au 30 avril 1929, aux guichets de la Banque Populaire Suisse, qui compte des succursales dans les principales villes suisses. Ceux des souscripteurs qui n'auront pas de succursale dans leur voisinage immédiat pourront s'adresser par lettre recommandée à la Banque Populaire de Berne, en indiquant le mode de versement qu'ils préfèrent (compte de chèques postaux, mandat ou versement à une banque).

Et pouvons-nous à cette occasion formuler ici une suggestion à tous les souscripteurs et souscriptrices suffragistes qui nous lisent: voici de l'argent sur lequel ils ne comptaient peut-être plus du tout qui leur revient. Au lieu de l'enfourer dans un tiroir ou de le faire entrer dans leur budget courant, — voudront-ils se souvenir qu'il est en ce moment une grande campagne suffragiste, qui a besoin de fonds? et n'est-ce pas un emploi tout trouvé pour ces sommes qui leur rentrent que de les verser immédiatement aux divers Comités d'action suisse de la pétition pour le Suffrage féminin?...